

**PV de la réunion du
Conseil Consultatif Pôle Énergie de Habay
25 avril 2016**

Membres présents		Mail
Marc Antoine	Citoyen (rapporteur)	marc.antoine@skynet.be
Philippe Coton	Délégué du groupe Vouloir	pcoton@hotmail.com
Michel Gillard	Délégué du groupe IC	m.gillard@skynet.be
Benjamin Godfrin	Citoyen	godfrinb@gmail.com
Nathalie Monfort	Échevine (présidente)	nathalie.monfort@ habay.be
Pascal Perard	Citoyen	pperard@mobistarmail.be
Membres excusés		Mail
Marc Ancion	Citoyen	m.ancion@implaprovidence.be
Françoise Mangili	Citoyenne	f.mangili@province.luxembourg.be
Pierre Stassart	Lucéole	pierre.stassart@luceole.be
Invité		Mail
Quentin Oli	Écopasseur	ecopasseur.eht@gmail.com
Invité excusé		
Pierre-Louis Uselding	Échevin	

PV de la réunion précédente :
Accepté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Rencontre des responsables du réseau de chaleur de Libin et de la plate-forme de production de plaquettes, le mercredi 4 mai à 16h.
2. Le point sur les projets de la commune
3. Réalisation d'une page Facebook (suite)
4. La semaine de la mobilité : le plan d'action de Habay pour la convention des maires prévoit plusieurs actions : co-voiturage, voies lentes, déplacements à pied et à vélo vers les écoles, installation de bornes de recharge électrique.
5. Divers

1. Rencontre des responsables du réseau de chaleur de Libin et de la plate-forme de production de plaquettes, le mercredi 4 mai à 16h à la maison communale de Libin.

Départ en covoiturage à 15h Place Nothomb à Habay-la-Neuve.

Nous serons reçu par Mme Célia Bayard Conseillère en énergie et son Echevin ainsi que le responsable du réseau de chaleur de Libin.

L'exploitation du réseau de chaleur de Libin, déjà ancien, connaît actuellement quelques problèmes et la future plate-forme de production de plaquettes subit la concurrence du prix actuel du mazout. Nous serons

accompagnés par deux techniciens de la RW qui faciliteront notre approche du fonctionnement de ces installations.

Une visite de terrain aura lieu ce 3 mai 2016 en France (Maroilles) et ayant pour thème « La gestion de la haie bocagère comme source de bois énergie : l'exemple de l'Avesnois-Thiérache ». Un stagiaire du parc naturel de Gaume s'y rendra et nous fera rapport.

La commune de Habay organisera prochainement pour le personnel communal concerné, une visite du réseau de chaleur de Nassogne.

Un membre de la commission se dit étonné de la razzia de feuillus qui est effectuée le long de diverses routes de la province. La commune a-t-elle des informations sur ces coupes, qui les commande, quelle est la destination du bois coupé ? Quels sont les plans de la RW en la matière ? Il faut poser la question au DNF.

2. Le point sur les projets de la commune.

Le petit réseau de chaleur du Châtelet avance bien, le bureau d'études arrive au terme de son travail. L'importance et le coût des travaux de génie civil ont été sous-estimés et doivent être revus. Vu la chute du prix du mazout, le retour sur investissement avec subsides est plus long que prévu.

Pour le grand réseau de chaleur, A.-M. Reggers travaille sur le coût vérité. La commune retournera rapidement vers les candidats au raccordement pour obtenir des confirmations.

Une étude est en cours pour déterminer le rendement d'une installation de solaire thermique au Pachis, mais la priorité semble devoir être donnée à une couverture maximale de panneaux photovoltaïques, vu que l'eau chaude sanitaire peut être fournie par le réseau de chaleur.

3. Réalisation d'une page Facebook (à suivre)

4. La semaine de la mobilité :

Pour Habay, l'échevin de la mobilité prévoit d'organiser cet évènement une fois tous les deux ans, donc la prochaine semaine de la mobilité en 2017.

Pour notre commission nous souhaitons mettre à profit la semaine de la mobilité organisée au niveau de la RW, dès cette année, pour aborder certaines actions qui prennent du temps. En effet, attirer l'attention de la population au cours d'un évènement « one shot » est difficile et nous souhaitons continuer à nous exprimer régulièrement sur les aspects « économie d'énergie » et « développement durable ».

Le plan d'action de Habay pour la convention des maires prévoit plusieurs actions : covoiturage, voies lentes, déplacements à pied et à vélo vers les écoles, installation de bornes de recharge électrique.

a) Covoiturage.

En milieu rural, le covoiturage est le principal outil pour réduire la production de CO2 et de particules fines (ndlr).

Actuellement une zone de parking est de facto consacrée au covoiturage, il est situé à l'est de l'échangeur des Cœuvins. Le plan de mobilité Habay-Léglise (2010) prévoit d'agrandir cette zone en la prolongeant sur un terrain situé le long de l'autoroute. Outre la réalisation de cet agrandissement, nous proposons d'utiliser l'espace qui longe la route des Cœuvins, nouvellement reprise par la commune, et de remplacer les blocs de pierre destinés à dissuader les camions de stationner à cet endroit par un dispositif en épis réservé aux voitures.



Lien vers le plan communal de mobilité, partie Habay :

<http://mobilite.wallonie.be/files/Outils/Plans%20de%20mobilit%C3%A9/PCM%20et%20PICM/Habay%20-%20L%C3%A9glise/Rapport%20final.%20Habay.%20Aout%202010.pdf>

b) Déplacements à pied et à vélo vers les écoles.

La situation de chaque école est différente, il faut donc les examiner séparément.

La réflexion doit être menée à partir de l'école à l'initiative du corps enseignant ou du comité de parents. La concertation est une démarche de longue haleine qui ne peut se mener en une seule réunion d'information. Parfois bien conçu, le plan de stationnement aux abords de l'école n'est pas respecté par les parents qui prennent de mauvaises habitudes.

Il faut donc étudier dans chaque village les possibilités pour rendre le chemin de l'école plus sûr tant pour les piétons que pour les cyclistes de manière à diminuer l'accumulation des voitures autour des écoles.

Ne pourrait-on pas regrouper les enfants pour des déplacements à pied ou à vélo encadrés par des volontaires ?

Pour Hachy, il serait imaginable de créer un chemin dédié, une voie lente entre le nouveau lotissement et la nouvelle école.

À Rulles, un trottoir reliant le pont sur la Mandebras à l'arrêt de bus et au passage pour piétons qui traverse la RN permettrait aux enfants et autres personnes âgées ou PMR de ne pas marcher sur la grand-route.

À Habay-la-Vieille, le carrefour en étoile derrière l'église est une zone d'insécurité pour les enfants comme pour les personnes âgées et les PMR. Aux abords de l'école les parents stationnent sur les usoirs, ce qui en l'absence de trottoirs oblige les enfants à marcher sur la route. Le plan de mobilité H-L prévoit des aménagements de ce carrefour avec plus de trottoirs, des places de stationnement plus éloignées de l'école, des ralentisseurs et des rétrécissements de chaussée. Ces dispositifs ne semblent pas satisfaisant mais constituent un point de départ pour une réflexion approfondie avec l'école et les parents. Un sens unique sur la place Saint-Etienne de la rue de la Joie vers la rue Abraham Gilson est à étudier.

À Orsinfaing, le parking près de la nouvelle école était initialement réservé aux enseignants. Ne pourrait-on pas réhabituer les parents à déposer et à reprendre leurs enfants sur le parking de l'ancienne école et prévoir des déplacements groupés entre l'ancienne et la nouvelle école ? Le projet de rendre piéton la rue Sainte-Hélène entre l'église et la salle de village pourrait également améliorer la mobilité douce dans le village.

Au Pachis il serait intéressant de poser des plots rue de la Courtière pour dissuader les voitures de se garer sur les trottoirs.

Lors de la semaine de la mobilité 2016 la commune ne pourrait-elle pas réaliser un ou deux aménagements provisoires avec des plots pour tester l'un ou l'autre dispositif ?, A voir lesquels dans ceux cités ci-dessus.

On pourrait également distribuer un formulaire aux enfants pour obtenir des idées sur les actions à mener pour sécuriser le chemin de l'école.

c) Installation de bornes de recharge électrique.

Serait-il possible d'installer des bornes à H-I-N (Place Nothomb et derrière le Victoria) et à la gare de Marbehan.

Nous constatons également l'absence de station LPG ou CNG.

6. Divers

Les caractéristiques de l'équipement photovoltaïque du Truck Center sont connues et nous parviendrons prochainement, un article sur cette centrale sera rédigé et publié dans un prochain bulletin communal.

Prochaine réunion de la commission le Ma 31 mai à 20h00